



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

personnes sans domicile fixe

Question écrite n° 66731

## Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'opportunité d'autoriser les chiens des SDF à rester aux côtés de leur maître dans les centres d'hébergement de sans-abri. En effet, le chien est dans ce cas présent leur plus fidèle compagnon et a le double rôle de confident et de soutien moral. Il est à constater qu'il est actuellement impossible pour un SDF de rentrer dans un foyer avec son animal de compagnie. Il se demande si autoriser l'entrée des chiens dans les foyers d'hébergement ne serait pas une mesure humaine à envisager.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Aschieri](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (9<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 66731

**Rubrique :** Politique sociale

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er octobre 2001, page 5527